



**Compte Rendu de la Séance Publique
Du Conseil Municipal Jeudi 27 février à 18h
Qui s'est tenue en Mairie**

Présents : MACHETEL, MOULIERES, BORG, BALS, BONNET G, SEGALA

Absents : JAUDON N, SANDONATO JD.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte, Stéphanie RIVIERE est nommée secrétaire de séance.

1- VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 : Présentation par Stéphanie Rivière qui a réalisé un diaporama afin de présenter les comptes de la commune de l'année 2019. Ce diaporama est en ligne sur le site de la Mairie. Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats de dépenses et des titres de recettes émis du 1er janvier au 31 décembre.

Centre Communal Action Sociale			
DEPENSES		RECETTES	
Participations projets écoles + garderie	475.60 €	Excédent ant.reporté	0.92 €
Cotisations & participations : FSL, radio, UNCASS	365.00 €	Participation du Budget Général	2 320.00 €
Festivités colis Noël, loto, ateliers halloween	1 828.94 €	Dons mariages	350.00 €
Total DEPENSES	2 669.54€	Total RECETTES	2 670.92 €
Résultat : +1,38 €			

MUSEE			
➤ FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Subvention aux Associations	5 600.00 €	Participation du budget général	79 110.70 €
Charges de personnel	35 000.00 €	Visite groupe musée	213.00 €
Charges à caractère général : Festivités (Pablo Casals, In Situ) publ...	31 137.71 €	Entrées Concert P.Casals	802.00 €
		Vente DVD	444.00 €
Total DEPENSES	71 737.71 €	Total RECETTES	80 569.70€
Résultat de la section : + 8 831.99€			
➤ INVESTISSEMENT			
Restauration Orgue	14 928.00 €	FCTVA – Rest Autel	2 800.00 €
Achat Téléviseur gd écran	369.99 €	Subvention orgue Départ.	1 800.00 €
Report déficit antérieur	13 047.85 €	Subvention Autel Drac	8 800.00 €
		Affectation de résultat	4 247.85 €
Total DEPENSES	28 345.84 €	Total RECETTES	17 647.85 €
Résultat de la section - 10 697.99 €			
Total Général - 1 866 € / Reste à réaliser + 1 866 € subvention orgue Conseil Régional			

PARKING			
➤ FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général : Transport de fonds, Frais gardiennage, maintenance...	49 409.01 €	Excédent antérieur reporté	1 141.27 €
Charge de personnel	85 000.00 €	Droits de stationnements	452 372.00 €
Amortissement	14 186.25 €	FPS	14 464.46€
Charges financières	2 103.52 €	Abonnements parking	6 584.50€
Réversion budget général	272 000.00 €	Opération d'ordre	3 281.00 €
Total DEPENSES	422 698.78 €	Total RECETTES	477 843.23 €

Résultat de la section : + 55 144.45 €

Les dépenses de fonctionnement sont restées stables en 2019. Des petits achats de fonctionnement : panneaux de voiries, équipement pour les agents du service de police municipale.

En 2019, les recettes liées aux droits de stationnement ont atteint l'objectif fixé au budget primitif. 452 372.00 € net de recettes en 2019

➤ INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Déficit antérieur Reporté	66 196.14 €	Amortissement	14 186.25 €
Emprunts	12 781.10 €	Affectation de résultat	66 196.14 €
Immobilisations en cours	54 629.58 €	Subvention département	13 000.00 €
Immobilisation corporelles	12 630.00 €	Subvention Hérault Energie	1 813.63 €
Opérations d'ordre	3 281.00 €		
Total DEPENSES	149 517.82 €	Total RECETTES	95 196.02 €

Résultat de la section : - 54 321.80 €

RESULTAT TOTAL : + 822.65€

En 2019, l'Aire de jeux de l'espace vert Max Rouquette a été entièrement rénovée : une nouvelle clôture, des nouveaux portiques, et une tyrolienne ont été installés. Des tables et des bancs supplémentaires sont en cours d'installation.

Les travaux de reprise hydraulique de cet espace ont été réalisés : cheminement piétonnier en béton désactivé et création d'un muret en pierres sèches. Dans la continuité, le boulodrome a été surélevé et nivelé. 2020 fera l'objet de travaux de mise en accessibilité du passage à gué du Verdus.

BUDGET GENERAL			
➤ FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	132 884.01 €	Atténuation charges	14 358.32 €
Charges de personnel	355 912.28 €	Impôts et taxes	172 490.97 €
Charges exceptionnelles	780.00 €	personnel budget annexe	120 000.00 €
Charges gestion courante	120 745.72 €	Dotations et participations	91 535.00 €
		Concession caveau	2 100.00 €
Charges financières intérêts	17 917.40 €	Autres produits (dont reversion parking...)	303 380.94 €
Total DEPENSES	628 239.41 €	Total RECETTES	703 865.25€

Résultat de la section : + 75 625.84 €

Les dépenses de fonctionnement de 2019 ont augmentés par rapport à 2018 car des interventions ponctuelles et nécessaires ont dû avoir lieu :

- réalisation d'une étude géothermique de la Mairie suite au dysfonctionnement du chauffage
- intervention sur les toitures des bâtiments communaux
- travaux conformité électrique appartement de la tour

En ce qui concerne les recettes, la dotation globale de fonctionnement versée par de l'Etat continue à diminuer passant de 59 784 € en 2018 à 56 427 € en 2019.

En ce qui concerne le dispositif d'exonération de la taxe d'habitation, l'Etat a versé une allocation compensatrice permettant de palier en partie les pertes de recettes consécutives à certaines mesures d'exonération.

➤ INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Solde N-1 reporté	49 063.87 €	FCVTA	5 055.87 €
Emprunt	42 635.31 €	Excédent de fonctionnement	37 605.77 €
Immo corporelles	1 609.55 €	Taxe aménagement	440.19 €
Eclairage Led Village	21 052.80 €	Subvention Hérault Nrj	13 158.00 €
Travaux gite tour + st laurent	3 287.20 €	Travaux éclairage	
Eclairage Lavagnes	4 006.80 €		
Chauffage Mairie	13 470.00 €		
Muret Gué Verdus	6 101.00 €		
Total DEPENSES	141 226.53 €	Total RECETTES	56 259.83€
<i>Résultat de la section : - 84 966.70 €</i>			
<i>Résultat général : - 9 340.88€</i>			
<i>+ 2 000 RAR (Aff Mas Toureau – jugement cour d'Appel de Marseille 14/06/2019).</i>			

Mr le Maire, ordonnateur des dépenses et des recettes se retire au moment du vote : il laisse la Parole à Mr Joël BALS qui demande aux conseillers de se prononcer sur les comptes administratifs de la commune de l'exercice 2019.

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité. Vote : 5 pour

2- Approbation des comptes de gestion 2019 budget général et budget annexes : le Compte de Gestion établi par le trésorier public de Gignac est conforme au Compte Administratif de la commune, le conseil Municipal approuve les Comptes de Gestion pour l'exercice 2019, dont les écritures sont conformes aux Comptes Administratifs de la commune pour le même exercice.

Vote : 6 pour

3 - Renouvellement du contrat de la ligne de trésorerie d'un montant de 130 000 € avec le Crédit Agricole. Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de contracter auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC une ligne de trésorerie destinée à financer les besoins de trésorerie de la commune pour un montant de 130 000 €. Cette ligne de trésorerie est d'une durée de un an, taux de 1,39%.

Vote : 6 Pour

4- MODIFICATION DE LA REGIE PARKING : Monsieur le Maire explique que compte tenu de l'évolution relative aux recettes de droits de place et à son extension à l'encaissement des produits de stationnement payant, il convient d'actualiser l'acte crée par délibération du Conseil Municipal en date du 13 juin 1981.

La régie encaisse les produits suivants :

1. Droits de place abonnement commerçant,
2. Droits de stationnement,
3. Forfaits stationnement longue durée,
4. Forfaits Post Stationnement phase amiable de 96 h.

5. Ventes de télécommandes.

Les recettes sont encaissées selon les modes de recouvrements suivants :

1. Numéraire,
2. Carte bancaire,
3. Carte bancaire sans contact,
4. Moyen de paiement Payfip,
5. Chèque à l'ordre de la régie de recette,
6. Application Smartphone, et sur le site web Flowbird,
7. Par virement bancaire sur le compte DFT(dépôt de fonds au Trésor).

Vote : 6 pour

5- Demande de subvention au Conseil Départemental l'Hérault pour la Réalisation de la restauration du cadastre napoléonien :

Un devis a été réalisé par l'atelier l'Hirondelle, par Mme Marion Vaquier. Restauratrice d'œuvres d'arts graphiques. Le Montant demandé pour cette restauration est 1250 € TTC. Une subvention sera demandée au Département de l'Hérault.

Vote : 6 pour

L'ordre du jour est finie la parole est donnée à l'assistance.

Une personne demande si la Mairie est au courant qu'un tronc d'arbre est coincé au niveau du barrage de Belbezet. La municipalité a connaissance de ce tronc mais pas de réponse à apporter aujourd'hui.

Une petite pensée pour Guilhem Bonnet qui assiste pour la dernière fois, en tant que conseiller municipal, à une séance du Conseil. Guilhem a exercé 3 mandats consécutifs en tant que conseiller municipal et a été très assidu aux différentes réunions. Au vu de ses activités professionnelles il a décidé de ne pas se représenter car il est de moins en moins disponible.

Mr le Maire, ses conseillers et les personnes présentes lui rendent hommage.

La séance est levée à 20 heures